



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bureau des Etrangers et de l'Accueil

## Documents nécessaires à présenter pour un renouvellement d'une carte de résident

Votre dossier ne doit comporter aucune agrafe et vos documents originaux doivent également être photocopiés ou imprimés obligatoirement au format A4

- Passeport ou titre de voyage ou acte de naissance délivrée par l'OFPRA datant de moins de 6 mois**
- Votre titre de séjour actuel**
- Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois à votre nom et prénom :**
  - facture ou attestation de contrat d'électricité de gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet, quittance de loyer, attestation d'assurance du logement.
  - **en cas d'hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de **sa carte de séjour à la bonne adresse** et copie du justificatif d'adresse – 6 mois désigné ci-dessus de l'hébergeant, attestation de sécurité sociale de – 6 mois à l'adresse de l'hébergeant.
  - Attestation de domiciliation établie par un organisme agréé par le préfet de Seine-et-Marne **en cours de validité** ;
  - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois.
- Attestation sur l'honneur selon laquelle le demandeur n'a pas séjourné plus de 3 ans consécutifs hors de l'Union européenne ou 6 ans hors de France au cours des 10 dernières années, ou n'a pas acquis ce statut de résident longue durée dans un autre Etat membre de l'UE.
- Attestation sur l'honneur selon laquelle le demandeur ne vit pas en état de polygamie
- 3 photographies** d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm - norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005). Photos sur fond blanc ou porter des vêtements clairs.



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sous-préfecture de Torcy

Bureau des Etrangers et de l'Accueil

**DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON POLYGAMIE**

Je soussigné(e) (NOM ET PRENOMS) : .....

NOM D'EPOUSE : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Domicilié(e) : .....

.....

.....

**DECLARE SUR L'HONNEUR NE PAS VIVRE EN FRANCE EN ETAT DE POLYGAMIE.**

Fait à.....le.....

**Signature du déclarant**

**L'article 441-6 du code pénal dispose :**

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sous-préfecture de Torcy

Bureau des Etrangers et de l'Accueil

## DECLARATION SUR L'HONNEUR CARTE DE RESIDENT

Je soussigné(e) (NOM ET PRENOMS) : .....

NOM D'EPOUSE : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Domicilié(e) : .....

.....

.....

**DECLARE SUR L'HONNEUR NE PAS AVOIR SEJOURNE PLUS DE 3 ANS CONSECUTIFS  
HORS DE L'UE OU 6 ANS HORS DE FRANCE OU AVOIR ACQUIS CE STATUT DANS UN  
AUTRE ETAT MEMBRE DE L'UE.**

Fait à.....le.....

**Signature du déclarant**

### **L'article 441-6 du code pénal dispose :**

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.